

Réf: Dossier N° 141739

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE MODERNE NOGOLAMA »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA RESIDENTIEL
NON LOIN DE LA BOUTIQUE IVOIRIENNE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 14 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE MODERNE NOGOLAMA »

Objet : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL ET
TECHNIQUE.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA RESIDENTIEL
NON LOIN DE LA BOUTIQUE IVOIRIENNE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M SAGUIDI BAKAYOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08460 du 20/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42405/GTCA/RC/2022 du 20/09/2022

